

1ERE ANNÉE FORMATION DU D.E. AUDIOPROTHESISTE

Intitulé enseignement	ECTS	Coeff UE	H CM	H TD	H TP	H Total	Total CHAMPS	Responsable	Session 1			Session 2			
									Modalités	durée	Note éliminatoire	Modalités	durée	Note éliminatoire	
UE d'enseignement annuelles															
CHAMP 8	UE 8 : Electricité, Electromagnétisme, Electronique	/	1	52		24	76	76	L. FOREST	Contrôle Continu (coeff 0,2)		=<5/20	Écrit (à partir de 5 étudiants) ou possibilité d'oral (si moins de 5 étudiants)	E : 3h O : 2h <i>(1h de préparation + 1h d'oral)</i>	=<5/20
										Ecrit Terminal (coeff 0,8)					
STAGES ET RECHERCHE	UE 9 : Stage Audioprothésiste	/	1				140	140	M. DEL RIO	Rapport de stage noté + Fiche d'évaluation maître de stage + Attestation de stage		=<5/20	Pas de session 2		
	UE 10 : Stage Gériatrie	/	1				70	70	D. BONNARD	Rapport de stage noté + Fiche d'évaluation maître de stage + Attestation de stage		=<5/20	Pas de session 2		
	UE 11 : Stage ORL	/	1				210	210	D. BONNARD	Rapport de stage noté + Fiche d'évaluation maître de stage + Attestation de stage		=<5/20	Pas de session 2		
	UE 12 : Initiation à la recherche en ORL	/	1				10	10	D. BONNARD et Y. BOULEAU	Validation de présence (pas de note attendue)			Pas de session 2		
							Total	506							

Semestre 1																
CHAMP 1	UE 1 : Le vieillissement	/	1	8			8	8	D. BONNARD	Écrit	1h	=<5/20	Écrit (au-delà de 5 étudiants) ou possibilité d'oral (jusqu'à 5 étudiants)	E : 1h O : 45 min <i>(15mn de préparation + 30mn d'oral)</i>	=<5/20	
CHAMP 2	UE 2.1 : Physiologie de l'oreille et introduction à la pathologie	/	1	22			22	22	D. BONNARD	Écrit	2h	=<5/20	Écrit (au-delà de 5 étudiants) ou possibilité d'oral (jusqu'à 5 étudiants)	E : 1h O : 25 min <i>(10 mn de préparation + 15mn d'oral)</i>	=<5/20	
	UE 2.2 : L'audiométrie	/	1	16			16	38	D. BONNARD	Écrit	1h	=<5/20	Écrit (au-delà de 5 étudiants) ou possibilité d'oral (jusqu'à 5 étudiants)	E : 1h O : 25 min <i>(10mn de préparation + 15mn d'oral)</i>	=<5/20	
CHAMP 3	UE 3 : Les aides auditives - Première partie	/	1	32		8	40	40	M. DEL RIO	Epreuve rédactionnelle + Exercices		3h	=<5/20	Oral	1h <i>(15mn de préparation + 45mn d'oral)</i>	=<5/20
CHAMP 4	UE 4 : Mathématiques, Statistiques	/	1	44			44	44	E. LANGLET	Écrit	2h	=<5/20	Écrit (à partir de 2 étudiants) ou Oral (si moins de 2 étudiants)	E : 1h O : 40 min <i>(20mn de préparation + 20mn d'oral)</i>	=<5/20	
CHAMP 5	UE 5 : Anglais	/	1	10			10	10	T. VILLARD	Evaluation en contrôle continu			=<5/20	Oral	10mn	=<5/20
							TOTAL S1	140								

1ERE ANNÉE FORMATION DU D.E. AUDIOPROTHESISTE

Intitulé enseignement	ECTS	Coeff UE	H CM	H TD	H TP	H Total	Total CHAMPS	Responsable	Session 1			Session 2			
									Modalités	durée	Note éliminatoire	Modalités	durée	Note éliminatoire	
Semestre 2															
CHAMP 6 UE 6 : Acoustique, Electroacoustique	/	1	44		48	92	92	L. FOREST	Contrôle Continu (coeff 0,2)			= < 5/20	Écrit (à partir de 5 étudiants) ou possibilité d'oral (si moins de 5 étudiants)	E : 3h O : 2h <i>(1h de préparation + 1h d'oral)</i>	= < 5/20
									Écrit Terminal (coeff 0,8)		3h				
CHAMP 7 UE 7.1 : L'oreille dans l'organisme Les grandes fonctions physiologiques	/	1	7			7	17	D. BONNARD	Écrit			= < 5/20	Écrit (au-delà de 5 étudiants) ou possibilité d'oral (jusqu'à 5 étudiants)	E : 1h O : 45 min <i>(15mn de préparation + 30mn d'oral)</i>	= < 5/20
									Écrit						
UE 7.2 : L'enfant qui se développe	/	1	10			10	17	D. BONNARD	Écrit			= < 5/20	Écrit	1h	= < 5/20
TOTAL S2							109	TOTAL HEURES ANNUELLE			755				

Modalités de validation des UE :

Dans les champs à plusieurs UE (Champs 2 et 7), en l'absence de note éliminatoire, les UE constitutives se compensent. Si la moyenne du champs est supérieure ou égale à 10 toutes les UE du champs sont acquises pour l'année en cours.
Pour les champs non validés (moyenne inférieure à 10), une 2ème session de rattrapage n'est organisée que pour les UE dont les notes sont inférieures à 10.

Une note inférieure ou égale à 5 (dite éliminatoire) empêche toute compensation au sein du champ auquel elle appartient pour la session. L'UE concernée devra obligatoirement être présentée en session 2.

Dans tous les cas, le bénéfice des notes supérieures ou égales à 10 est conservé pour la 2ème session.

Toute absence (même justifiée) à un Examen Terminal entraîne l'ajournement à l'UE concernée

Toute absence (même justifiée) à un contrôle continu entraîne une note de zéro à l'épreuve manquée

Modalités de validation des semestres :

Un semestre ne peut être validé que si la totalité des champs qui le composent sont validés. Il n'y a pas de compensation entre les champs.

Modalités de validation de l'année :

L'année est validée si tous les champs du semestre 1 et 2 sont validés, d'emblés ou après la session de rattrapage ET si les stages sont validés.

En cas de redoublement de la première année, la totalité des UE doit être revalidée. Aucun bénéfice de note ne pourra être conservé.